

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Secrétaire de la commission
de la défense et des forces armées

Monsieur Emmanuel MACRON
Ministre de l'économie, de l'industrie,
et du numérique
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 16 décembre 2014

Monsieur le Ministre,

Ce matin, j'ai reçu dans mon bureau à l'Assemblée nationale trois hauts dirigeants de la division « Minerals » du groupe écossais « Weir », Messieurs ZAALBERG, Directeur Général de la région Europe, Russie et Afrique du Nord, LOCKE, Directeur de la division France, et CHANIER, Directeur des ressources humaines, qui s'appêtent à fermer leur unique site de production en France, l'usine de fabrication de vannes et de matériel de pompage destinés aux sociétés minières et pétrochimiques située à Castres.

Au-delà des formules convenues de circonstance, j'ai pu constater que mes interlocuteurs ne m'ont donné aucune justification rationnelle sur la fermeture de ce site, ils ont même reconnu la rentabilité de la filiale française et noyé leurs justifications dans un cyclique retournement de la conjoncture mondiale du secteur minier et la volonté du groupe de supprimer les seules plus petites unités de production.

Ayant réaffirmé que leur décision était ferme et définitive, sans aucune marge de négociation, que la contreproposition des salariés d'être rachetés par une autre branche du groupe (Weir Power) n'offrait « aucun intérêt », et constatant le vague des engagements en vue de la reprise du site et l'absence de garanties d'un quelconque plan social digne, j'ai dû les éconduire aussi poliment que fermement.

Par la présente, au regard des nouvelles dispositions législatives et des responsabilités économiques et sociales de cette multinationale de 13000 salariés, de son peu d'intérêt visible pour notre pays et du savoir-faire lié aux plus de 200 ans de présence de cette entreprise sur Castres, je vous demande de « convoquer » les responsables de ce groupe pour « explications » et de recevoir une délégation de salariés afin qu'ils puissent vous faire part de leurs légitimes inquiétudes voire sentiments de révolte eu égard à de telles décisions et comportements.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes respectueux sentiments.



Philippe FOLLIOT



Député du Tarn